

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4040025	13005212	20074489 20076227 20077277 20077340 20078775 20080802 20080947 20082496	Pantalon de pluie pour homme

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200624	marine	100% polyester avec membrane de PU

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées  
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,  
EN 343:2019 Vêtements de protection contre la pluie (**classes 2/4/X**)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport d'évaluation N° **ZH515 209603.1** du 20.12.2022, délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**Lieu et date :**

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 29.07.24



Lukas Loosli  
Direction

Karin Spahr  
Technicien du vêtement